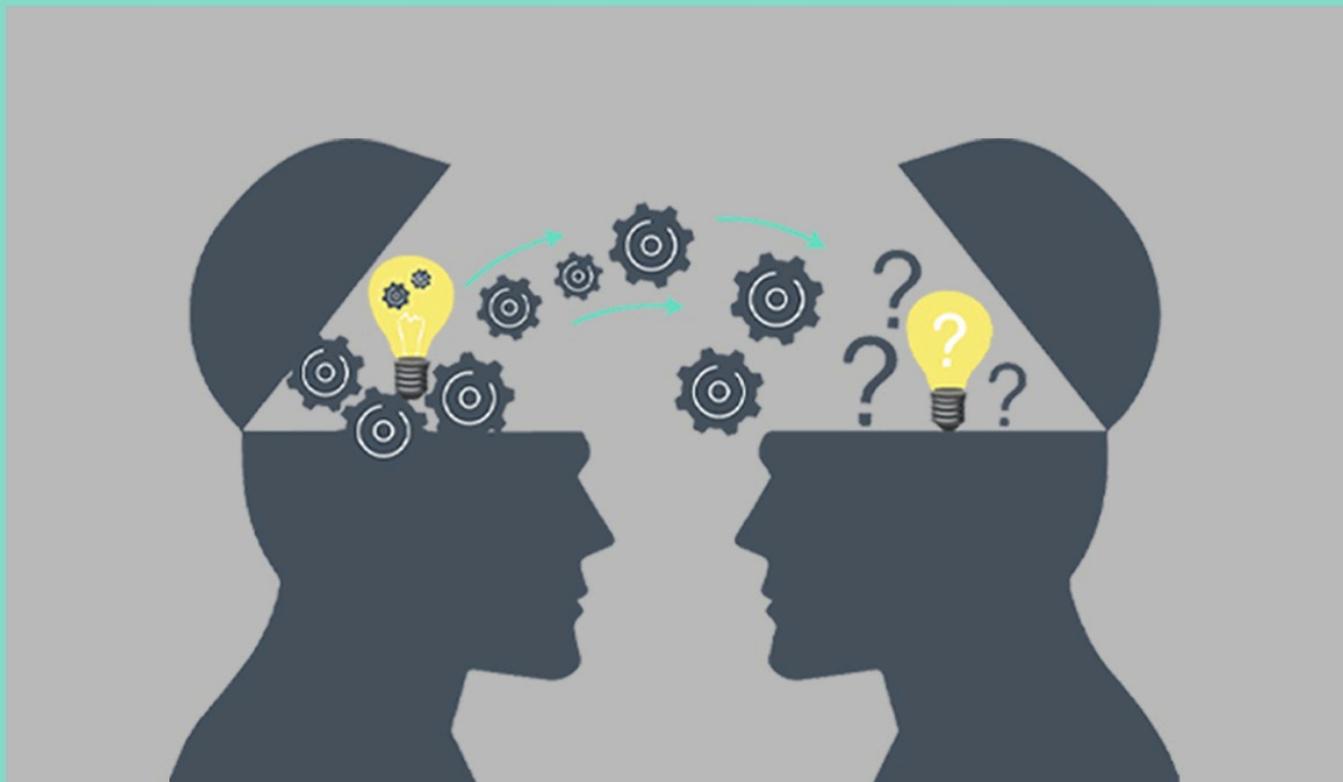


RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Posted on avril 11, 2023



Résultats de la consultation citoyenne lancée à travers la plateforme « ouchariko » sur le transfert de compétences

Le CESE a sollicité, du 14 juillet 2022 au 16 août 2022, la contribution des citoyen(e)s à travers sa plateforme « ouchariko ». Le nombre d'interactions avec le sujet a été de 16937 dont 610 répondants au sondage.

Par rapport au transfert de compétences lors du recrutement, les résultats du questionnaire laissent indiquer que près de 47% n'en ont pas bénéficié, 38% en ont bénéficié de manière insuffisante, enfin seuls 14% des répondants considèrent qu'ils en ont bénéficié. Ainsi, environ 5 répondants sur 6 estiment, que dans le leur cas, le transfert de compétences n'a pas été fait ou a été insuffisant.

En ce qui concerne les moyens mis en œuvre pour le transfert de compétences, ils se présentent comme suit :

- l'apprentissage graduel par l'expérience (77%) ;
les discussions informelles avec les collègues (53%) ;
les tournées au niveau des différents services (28%) ;
les formations assurées par des employés seniors (22%) ;
les séminaires d'intégration (9%).

•

Le transfert des compétences permet selon les répondants au sondage de :

- Gagner en efficience et optimiser le temps du travail (67%) ;
S'approprier la culture de l'organisation et renforcer la cohésion des équipes (57%) ;
Pérenniser les compétences existantes (54%) ;
Former et retenir les employés bénéficiaires (53%) ;
Motiver les seniors en valorisant leurs compétences (51%).

Les principaux freins évoqués au transfert de compétences sont :

- La crainte d'« être remplacé » (59%) ;
L'absence de fiche de poste claire (56%) ;
L'absence de pédagogie adéquate (52%) ;
L'insuffisance des parcours d'intégration (36%) ;
L'inadéquation de la formation initiale (32%).

Plus de la moitié des répondants (53%) déclarent être prêts à rester en poste les premiers 6 mois de leur retraite pour assurer le transfert de compétences.

Pour inciter les employés expérimentés à partager leurs compétences, 66% des répondants estiment qu'il faudrait qu'ils assurent des formations rémunérées et 55% déclarent que cela doit être pris en considération dans l'évolution de leur carrière. Pour 52% des répondants, il faudrait également consacrer du temps à l'opération du transfert (par exemple 1 jour par semaine).

Quatre mesures prioritaires sont à même d'améliorer le transfert de compétences. Il s'agit de :

- Instaurer des mesures incitatives pour le transfert des compétences (77%) ;
- Mettre en place des observatoires pour recenser les compétences existantes et identifier les savoir-faire et les métiers en pénuries (55%) ;
- Mettre en œuvre un programme national de sauvegarde des métiers en péril notamment ceux de l'artisanat (54%) ;
- Accélérer le transfert de compétences et de savoir-faire depuis les services centraux vers les régions (43%).